DEMANDE À TOUS LES RÉSIDENTS DE TOKYO EN RÉPONSE AU NOUVEAU **CORONAVIRUS (COVID-19)**

De très nombreuses personnes sont actuellement atteintes de la COVID-19. Une augmentation supplémentaire serait dangereuse. Il y a danger.
L'état d'urgence a été déclaré à Tokyo. L'important, à l'heure actuelle, c'est de rester chez vous

autant que possible.

En outre, évitez de rencontrer des gens ou de parler à qui que ce soit. L'état d'urgence a été déclaré pour vous demander de modifier votre quotidien.

En vigueur:

du 8 janvier (vendredi) 00h00 au 7 février (dimanche) 23h59

Personnes qui résident à Tokvo

Restez chez vous

- O Dans toute la mesure du possible, restez chez vous. En particulier, ne sortez pas après 20h00.
- O Ne sortez de chez vous qu'en cas de nécessité absolue, et réduisez le temps passé à l'extérieur. Le terme « nécessité absolue » signifie aller à l'hôpital ; sortir acheter de la nourriture, des médicaments, des articles de première nécessité; faire de l'exercice physique, de la marche, etc. pour garder la forme.
- O Ne sortez pas de Tokyo pour vous rendre dans une autre préfecture.

Personnes qui tiennent un commerce

Réduisez les heures d'ouverture

Commerces concernés: restaurants, karaoke, autres*

Horaire d'ouverture autorisée : de 5h00 à 20h00 (Horaire de vente autorisée d'alcool : de 11h00 à 19h00)

*Autres lieux concernés : théâtres, cinémas, lieux de rencontre, hôtels, installations sportives, musées, bibliothèques, etc.

